

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
A GENÈVE

88, ROUTE DE PREGNY  
1292 CHAMBSÉY

EP/dt  
N° 490

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat aux droits de l'Homme et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint, dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 19/11 du Conseil des droits de l'Homme, les réponses du Gouvernement français au questionnaire sur le travail et l'emploi des personnes handicapées.

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut commissariat aux droits de l'Homme les assurances de sa très haute considération./.

Genève, le 9 août 2012



OHCHR REGISTRY

14 AUG 2012

Recipients: S. Sensi  
K. O.  
.....  
.....

Haut Commissariat aux droits de l'Homme  
Palais des Nations  
1211 GENEVE 10